

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 18 février 2021

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 31 membres.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - François BERNARDINI - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Emmanuelle CHARAFE - Gaby CHARROUX - Georges CRISTIANI - Olivier FREGEAC - David GALTIER - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Philippe GINOUX - Jean-Pascal GOURNES - Nicolas ISNARD - Sophie JOISSAINS - Didier KHELFA - Arnaud MERCIER - Danielle MILON - Roland MOUREN - Didier PARAKIAN - Serge PEROTTINO - Catherine PILA - Henri PONS - Didier REAULT - Georges ROSSO - Michel ROUX - Martine VASSAL - Amapola VENTRON - Yves VIDAL.

Étaient absents et représentés Madame et Monsieur :

Daniel GAGNON représenté par Roland GIBERTI - Véronique MIQUELLY représentée par Serge PEROTTINO.

Étaient absents et excusés Madame et Messieurs :

Maryse JOISSAINS MASINI - Eric LE DISSES - Pascal MONTECOT.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

### **ATCS 004-9573/21/BM**

#### **■ Promotion économique du territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence dans les salons professionnels et les événements économiques 2021 MET 21/16985/BM**

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique et conformément à sa stratégie, telle que définie par l'Agenda du développement économique métropolitain voté le 30 mars 2017, la Métropole Aix-Marseille-Provence met en place et participe à des opérations de promotion économique pour attirer les porteurs de projet et favoriser leur implantation sur le territoire. Seconde métropole de France, adossée au premier port de Méditerranée, connectée à un réseau dense d'infrastructures et de plateformes logistiques, la Métropole Aix-Marseille-Provence s'affirme comme le centre euro-méditerranéen majeur de décisions et d'échanges de niveau mondial. Elle appuie son développement sur six filières clés, des pôles d'excellence en matière d'enseignement supérieur et de recherche et sur des pôles de compétitivité. De même, la Métropole Aix-Marseille-Provence accompagne l'émergence de projets structurants aux forts effets d'entraînement sur son économie : Henri-Fabre, Jean Sarrail, French Tech, PIICTO, Marseille Immunopôle, cité des énergies-ITER, ou encore Euroméditerranée, qui sont autant de projets moteurs pour le développement du territoire métropolitain.

Afin de soutenir cette dynamique économique, la Métropole Aix-Marseille-Provence assure la promotion de son territoire notamment en participant à des salons professionnels et à des événements économiques.

En 2020, dans un contexte particulier marqué par la pandémie de la Covid19, la Métropole Aix-Marseille-Provence a participé à des manifestations pour maintenir son action de proximité en faveur de l'attractivité

Signé le 18 Février 2021  
Reçu au Contrôle de légalité le 11 Mars 2021

et du développement économique de son territoire et cela malgré le report ou l'annulation de certains événements.

Les actions réalisées en 2020 sont les suivantes :

- La 22<sup>ème</sup> édition du Phare des entrepreneurs. Dédié à la création d'entreprises et à l'innovation, le salon à vocation internationale a mis en avant les entrepreneurs du territoire autour de conférences, tables rondes et concours. Cette édition a eu lieu le 3 mars 2020, au Palais des Congrès du Parc Chanot et a rassemblé plus de 2 000 visiteurs, composés d'environ d'1/3 d'étudiants, 1/3 de professionnels et 1/3 de grand public. De par sa couverture médiatique, sa fréquentation élevée, le nombre de contacts et de synergies qui se sont créés entre toutes les parties prenantes et le prestige des conférenciers, l'édition 2020 du Phare de l'Entrepreneuriat a été une véritable réussite.

- 20<sup>ème</sup> Forum des Entrepreneurs UPE13. Pour la seconde année consécutive, la Métropole Aix-Marseille-Provence était partenaire de l'UPE13 pour son forum annuel, le 4 septembre 2020, dans un contexte sanitaire inédit. Ce partenariat a permis à la Métropole d'être visible auprès des 1 600 participants, au Cinéma de la Joliette à Marseille, avec notamment un stand pour présenter son offre de services et des invitations pour les entreprises. De nombreux contacts ont été noués à cette occasion, principalement pour des locaux d'activité sur notre territoire.

- La 7<sup>ème</sup> édition du Forum mondial de l'éolien offshore flottant (FOWT). Nées dans la cité phocéenne, ces rencontres internationales sont devenues le plus grand événement mondial de l'éolien offshore flottant. Cette année, ces rencontres se sont déroulées au Palais du Pharo, à Marseille les 7 et 8 septembre. Elles ont pu mettre en avant les différentes opportunités pour le territoire provençal de devenir une référence mondiale, dans les énergies marines et ainsi initier une nouvelle filière d'avenir. Avec plus de 700 participants venus de 25 pays, ces rencontres se sont déroulées en présentiel et en virtuel pour faciliter les échanges des participants.

- Les Trophées des entrepreneurs positifs, organisés par la CPME 13. Le jeudi 17 septembre, la cérémonie de remise des Trophées de Marseille et du Pays d'Aubagne et La Ciotat a réuni plus de 200 personnes à l'Espace des Libertés, à Aubagne. Placé sous les signes des valeurs et de la convivialité en présence des élus locaux, mais aussi des acteurs économiques, l'événement a notamment été l'occasion de décerner huit trophées : Prix Créativité, Prix Persévérance, Prix Bienveillance, Prix Eco-responsabilité, Prix Courage, Prix Solidarité, Prix Coup de Cœur, Prix du Jury. Un second événement dédié aux entreprises du Pays d'Aix, Salon et Arc sud Etang de Berre s'est déroulé le jeudi 8 octobre à Ventabren et a également récompensé 8 chefs d'entreprises méritants.

- Fund Truck Tour 2020. Le Fund Truck est un concours national destiné aux entrepreneurs qui recherchent des fonds pour développer des projets de création d'entreprise. Imaginé sous la forme d'un roadshow mobile, des jeunes entrepreneurs montent à bord du "camion du financement" et rencontrent de nombreux investisseurs, créateurs à succès afin de valoriser leurs projets. Après une étape à Nice et à Toulon, Marseille a accueilli les 5 candidats sélectionnés le 13 octobre, à La Joliette, devant La Coque. La finale régionale s'est déroulée devant l'hôtel de Région avec les trois finalistes de Nice, Toulon et Marseille. La finale nationale a été remportée par le candidat régional.

- Forums emploi Vallée de l'Huveaune (10<sup>ème</sup> édition) et Marseille Nord ZFU (14<sup>ème</sup> édition). L'objectif partagé est de permettre aux demandeurs d'emploi de rencontrer sur une demi-journée, des entreprises qui recrutent sur leur territoire mais aussi d'y trouver toute information utile dans leur parcours professionnel (formations, métiers...).

Ces deux manifestations réunissent près de 2 000 visiteurs et une centaine d'entreprises. Un temps protocolaire y est consacré et clôture ces demi-journées. En 2020, avec un contexte sanitaire très particulier, l'organisation de ces forums a dû être revue dans une perspective optimiste et agile : mise en place d'un protocole sanitaire strict, adaptation des plans en conséquence, recherche de solutions alternatives (lieu), recherche de fonds supplémentaires...mais compte tenu des nouvelles réglementations applicables, les 2 forums ont dû être annulés, initialement prévus en novembre.

**Signé le 18 Février 2021**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 11 Mars 2021**

- Le Salon Entrepreneurs 13 de la CPME. Organisé en digital, le 17 décembre 2020, par la CPME 13, le salon Entrepreneurs 13 est devenu un événement majeur du territoire 100% « made in 13 ». Avec plus de 100 réseaux et près 2 000 entrepreneurs et acteurs de l'écosystème économique, il permet de tisser des liens et de créer des passerelles entre les chef(fe)s d'entreprise, les fédérations professionnelles, les clubs et réseaux professionnels, les institutions et leurs élus. Dans un contexte sanitaire particulier, cette édition a été transformée en full digital et a pu permettre à la Métropole de présenter son offre de service aux PME et d'être présent sur un stand virtuel.

- Le salon BioFIT : organisé par Eurasanté, en partenariat avec les pôles de compétitivité Eurobiomed, BioValley France et Nutrition-Santé-Longévité, le salon s'est déroulé du 7 au 10 décembre en version numérique. Initialement prévue à Lille, après avoir été organisée en 2019 à Marseille, cette 9<sup>ème</sup> édition a respecté les contraintes sanitaires en vigueur avec un format uniquement numérique. Leader en Europe en matière de transfert de technologies, de collaborations académie-industrie et d'innovations early-stage dans le domaine des Sciences du Vivant, BioFIT se dessine comme la place de marché du capital d'amorçage en Sciences du Vivant.

Les autres actions prévues en 2020, telles que Make The Choice #3, Aero' nov Connection et AéroSpi ont été annulées ou reportées en 2021, en digital ou en présentiel.

Sur la base de ce bilan des actions conduites en 2020, la Métropole Aix-Marseille-Provence entend poursuivre son programme de promotion du territoire et son soutien aux actions économiques et, pour ce faire, participera aux éditions 2021 des événements, en digital ou en présentiel, suivants : Le Phare des Entrepreneurs, FOWT, Aéro Spi, Aéro'nov Connection, Fund Truck Tour 2021, le 21<sup>ème</sup> Forum des Entrepreneurs de l'UPE 13, Biofit et le Salon Entrepreneur 13 de la CPME.

La Métropole Aix-Marseille-Provence, en son nom propre ou à travers ses 6 territoires, participera également en 2021 à tout évènement susceptible de lui permettre d'accroître sa visibilité, son rayonnement économique et son attractivité auprès des porteurs de projets, des créateurs, des talents...

Il est proposé au Bureau de la Métropole l'affectation d'un budget de 88 000 euros TTC maximum pour la participation de la Métropole Aix-Marseille-Provence aux salons économiques et professionnels mentionnés ci-dessus ainsi que toute autre manifestation permettant de valoriser l'économie du territoire et de ses entreprises.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

**Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération HN 001-8073/20/CM du 17 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole.

**Où le rapport ci-dessus,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- La nécessité d'organiser et de participer à différentes manifestations pour favoriser la promotion économique du territoire.

**Signé le 18 Février 2021**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 11 Mars 2021**

**Délibère**

**Article 1 :**

Est approuvée l'affectation d'une somme de 88 000 euros TTC maximum, pour la participation de la Métropole Aix-Marseille-Provence aux événements économiques et professionnels lui permettant de promouvoir l'attractivité économique de son territoire au titre de l'année 2021.

**Article 2 :**

Madame la Présidente de la Métropole, ou son représentant, est autorisé à signer tout document relatif à la participation à ces différentes manifestations de promotion économique.

**Article 3 :**

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal 2021 de la Métropole chapitre 011 – article 6233 « foires et expositions » - fonction 64 - sous politique B330.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,  
La Vice-Présidente Déléguée  
Attractivité du territoire,  
Tourisme

Danielle MILON